

### 3.1.1.4 Occupation du sol

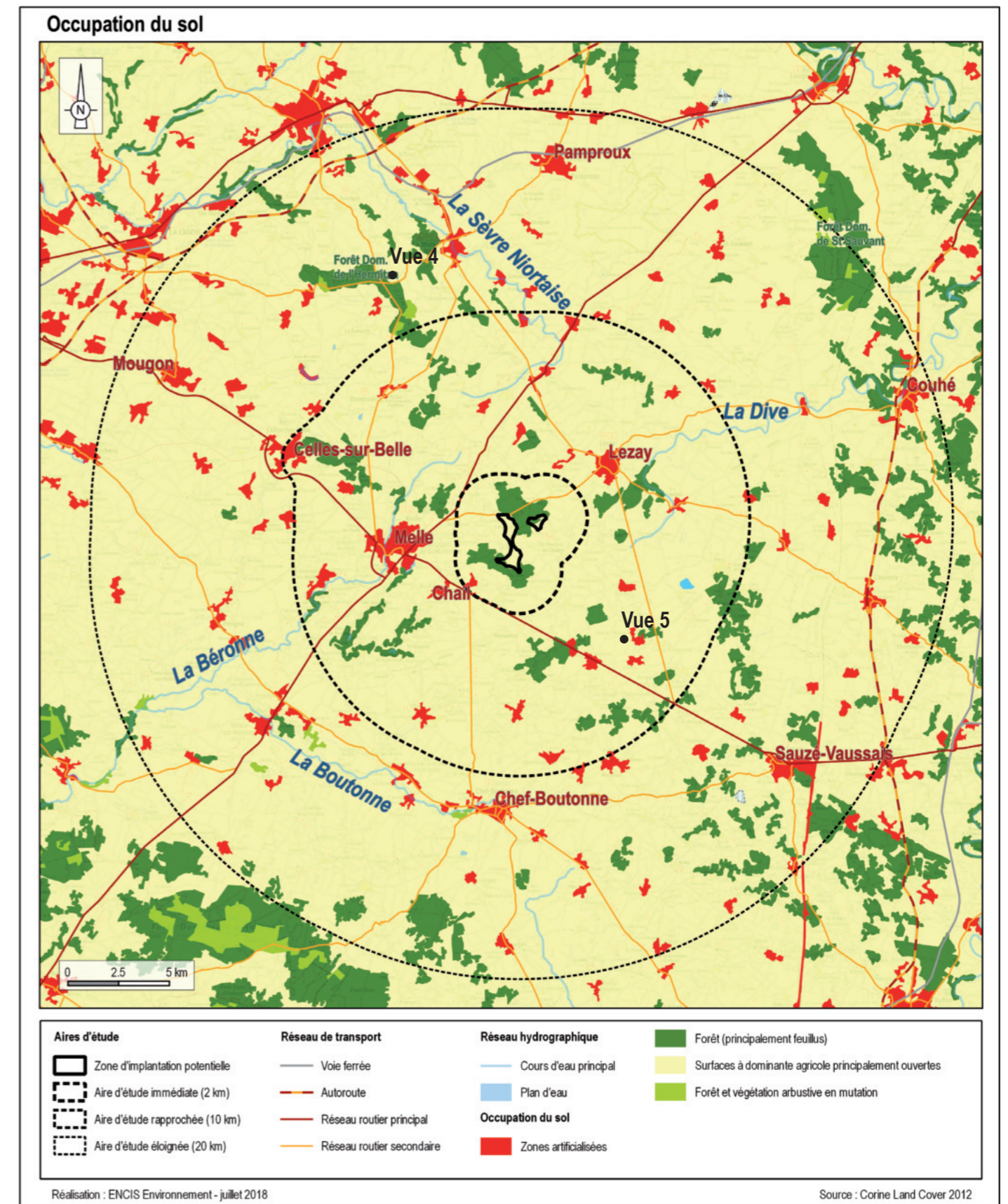
Le territoire étudié est occupée par une mosaïque de terres arables, de prairies (surfaces agricoles ouvertes) et de petits boisements. Ce territoire agricole est ponctué par l'urbanisation qui s'est développée sous forme de petits bourgs à travers tout le territoire.

Les terres agricoles sont majoritairement consacrées aux cultures céréalières intensives (blé, maïs, orge...) au parcellaire de grande taille.

Une trame bocagère se superpose aux cultures et aux prairies, principalement dans les vallées ainsi qu'au niveau de la Butte de Melle. Les haies sont dégradées et se présentent souvent sous la forme de «lambeaux». Elles sont quasi systématiquement taillées à l'épareuse, ce qui leur donne une forme rigide et géométrique. Les boisements sont très morcelés et présents principalement dans une bande correspondant à la «butte» argileuse traversant l'aire d'étude éloignée (Butte de Melle) selon un axe nord-ouest / sud-est. Ces derniers sont composés de feuillus, en majorité du châtaignier en taillis. Cette essence se retrouve également dans les haies, sous la forme d'arbres le plus souvent âgés. On trouve également des boisements dans les vallées, constitués d'essences de milieux humides : frêne, aulne, saule...



Photographie 3 : Parcelles de cultures ouvertes ponctuées par des boisements



Carte 6 : Occupation du sol.